

NOTRE PROJET ÉDUCATIF

École La Relève

Adoption au conseil d'établissement

Date : 2023-10-26



Créateur d'avenir

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	<u>3</u>
Mot de la direction	<u>4</u>
Mot du comité de pilotage aux élèves	<u>5</u>
Contexte dans lequel notre établissement évolue	<u>6</u>
Environnement externe	<u>7</u>
Environnement interne	<u>8</u>
Vision, valeurs et manifestations	<u>14</u>
Enjeu 1 – <i>Un environnement favorisant la réussite de tous les élèves</i>	<u>15</u>
Enjeu 2 – <i>Un environnement favorisant le bien-être de chacun</i>	<u>16</u>

AVANT-PROPOS

Dans un objectif d'adhésion et d'engagement en synergie de tous autour d'une même vision, tous les acteurs impliqués dans la réussite ont été interpellés pour l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services scolaire des Laurentides. Depuis mai 2022, plusieurs moyens ont été utilisés : ateliers de travail, consultations, questionnaires et groupes de discussion. Cela a permis de construire le PEVR en tenant compte des vulnérabilités et des leviers mis en lumière dans le cadre des travaux et de déterminer les enjeux prioritaires en matière de réussite éducative.

Inspirée de la réalité de son milieu ainsi que des enjeux, des orientations et des objectifs du PEVR, l'école, en collaboration avec ses différents acteurs (élèves, parents, personnel de l'établissement, membres de la communauté et du Centre de services scolaire) vous présente son projet éducatif 2023-2027.

LE PROJET ÉDUCATIF

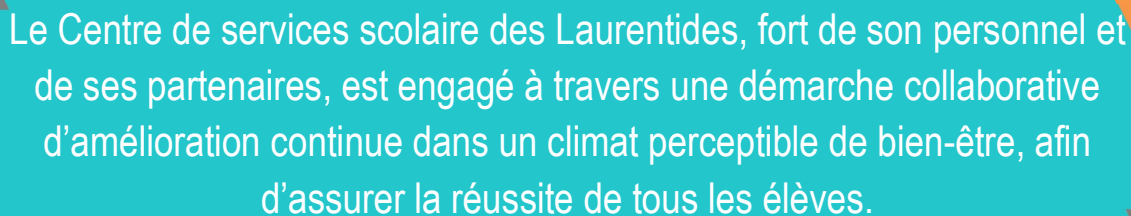
Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

BIENVEILLANCE

COLLABORATION

ENGAGEMENT



Le Centre de services scolaire des Laurentides, fort de son personnel et de ses partenaires, est engagé à travers une démarche collaborative d'amélioration continue dans un climat perceptible de bien-être, afin d'assurer la réussite de tous les élèves.

MOT DE LA DIRECTION

C'est avec enthousiasme et fierté que je vous présente le prochain projet éducatif de l'école qui guidera les actions de l'équipe pour les quatre prochaines années. En adéquation avec le *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) du Centre de services scolaire des Laurentides, le projet éducatif de l'école La Relève implique tout le personnel de l'école, est résolument axé sur des objectifs qui visent à augmenter la réussite assurée des élèves et sur le bien-être des membres qui y œuvrent: les élèves, les membres du personnel et les parents.

Un projet éducatif devant faire l'objet d'une adhésion de tous, différentes actions de prise d'information, d'échanges à caractère pédagogique, de cueillettes et d'analyses de données ont permis de soutenir la réflexion pour les membres du comité de pilotage et le personnel et d'obtenir un portrait juste de l'état de situation actuel de notre école et d'établir des objectifs certes ambitieux, mais réalistes au contexte.

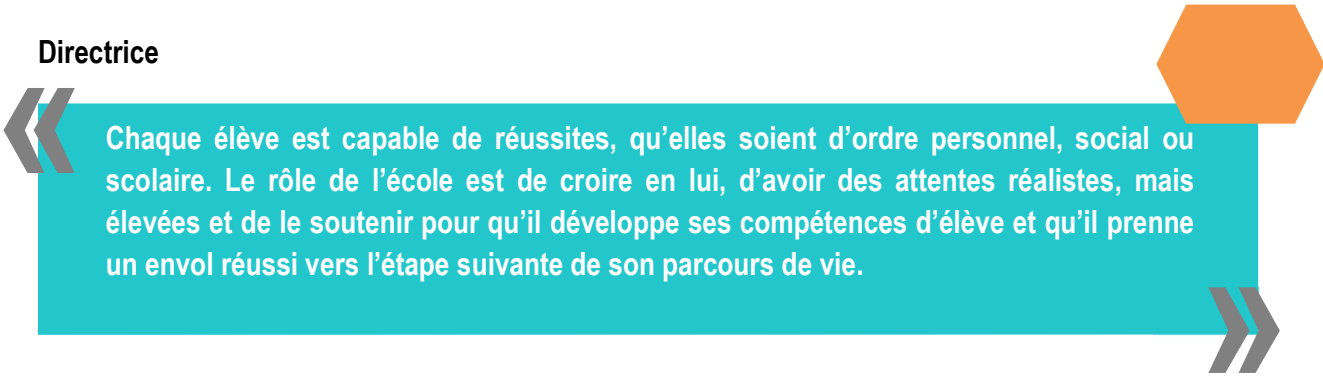
Ce projet éducatif vient présenter la communauté éducative qu'est l'école La Relève, une école de quartier avec un projet éducatif à caractère alternatif. Il vient affirmer sa vision et ses valeurs. Suivant un processus rigoureux d'analyse et de réflexion, les enjeux rencontrés y sont nommés. Deux grandes orientations viennent camper les objectifs sur lesquels l'équipe-école travaillera dans les prochaines années : la réussite éducative et le bien-être. Tout en déployant des choix pédagogiques éclairés afin de favoriser la réussite en mathématiques, le prochain projet éducatif campe l'importance de viser la réussite en lecture et en écriture, à tous les niveaux. L'équipe-école verra aussi à poursuivre les actions porteuses de réussites et bonifier des processus afin d'augmenter le sentiment de sécurité des élèves et du personnel. Enfin, c'est par le *Projet éducatif* et son *Plan de mise en œuvre* que seront campés les éléments de la pédagogie alternative pouvant être déployés en contexte d'école de quartier.

Le projet éducatif contient aussi des indicateurs qui permettront à tous de monitorer, d'ajuster et ultimement de mesurer l'atteinte des cibles établies.

Je remercie l'implication de l'équipe-école et les membres du personnel faisant partie du comité de pilotage. Je remercie aussi l'implication active des membres du conseil d'établissement pendant le processus. J'ai la conviction que le projet éducatif présenté sera porteur de réussites et de bien-être pour tous.

Marie-Eve Laframboise

Directrice



Chaque élève est capable de réussites, qu'elles soient d'ordre personnel, social ou scolaire. Le rôle de l'école est de croire en lui, d'avoir des attentes réalistes, mais élevées et de le soutenir pour qu'il développe ses compétences d'élève et qu'il prenne un envol réussi vers l'étape suivante de son parcours de vie.

MOT DU COMITÉ DE PILOTAGE AUX ÉLÈVES

L'équipe-école a préparé un projet éducatif qui te permettra d'évoluer dans un environnement sous le signe de la bienveillance, du respect et de la collaboration.

L'équipe-école a deux orientations partagées par tous : te permettre de développer ton plein potentiel en tant qu'individu, tant par des stratégies qui te soutiendront pour ta réussite éducative que par des stratégies qui contribueront au développement de ton bien-être!

Je souhaite que ton expérience au préscolaire et au primaire à ton école de quartier à caractère alternatif, l'école La Relève, contribue à faire de toi un élève avec le cœur rempli de projets et le bagage d'apprentissages bien garni pour les prochaines étapes de ton parcours.

L'équipe du comité de pilotage pour l'équipe-école

- Mélanie Provencher, orthopédagogue,
- Véronique Clément, enseignante, 1^{er} cycle (2022-2023)
- Joannie Labelle, enseignante, 1-2^{ème} cycle
- Héloïse Allard, enseignante 2^{ème} cycle
- Judith Courchesne, enseignante, 3^{ème} cycle
- Marie-Eve Laframboise, directrice

CONTEXTE DANS LEQUEL NOTRE ÉTABLISSEMENT ÉVOLUE

Située dans la MRC des Laurentides, précisément dans la municipalité de La Minerve, l'école La Relève est un établissement accueillant des élèves du préscolaire et du primaire de la municipalité de La Minerve. Le projet éducatif de l'école ayant un caractère alternatif, certaines familles de la municipalité de Labelle ont l'opportunité depuis 2016-2017 d'y inscrire leur enfant. Les élèves et les parents de l'école s'expriment majoritairement en français comme langue principale et unique.

La Relève, une école de quartier à caractère alternatif : L'école La Relève est une école de quartier dispensant des services éducatifs, complémentaires et particuliers conformément à la Loi sur l'Instruction publique et au Régime pédagogique¹. L'équipe-école croit aux valeurs et aux pratiques pédagogiques issues des milieux alternatifs et met en œuvre celles reconnues au service de la réussite éducative et s'inscrivant en conformité avec les encadrements prescriptifs nommés plus haut.

Clientèle et clientèle prévisionnelle : Pour l'année scolaire 2022-2023, 19 élèves du préscolaire 4 et 5 ans et 70 élèves du primaire portent le **nombre total d'élèves à 89**. Une classe-modulaire s'ajoute pour l'année scolaire 2023-2024, permettant une augmentation de la capacité d'accueil. Selon les données disponibles dans le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), du Centre de services scolaire, la population de la MRC des Laurentides est en hausse pour les prochaines années. Cela aura un impact positif sur la fréquentation scolaire des élèves de l'école.

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE ET L'ORGANISATION SCOLAIRE

C'est **18 membres du personnel** qui veillent à leur réussite éducative des élèves et répartis ainsi :

- 9 membres du personnel assurant le service de l'enseignement : 2 titulaires préscolaire, 5 titulaires au primaire et 4 spécialistes en anglais et en éducation physique qui occupent le poste à pourcentage et/ou à temps partagé avec autre établissement;
- 3 membres du personnel assurant le service des mesures d'aide en éducation spécialisée, en co-enseignement et en orthopédagogie;
- 1 membre du personnel assurant le service de garde et l'encadrement des élèves du préscolaire;
- 1 membre du personnel assurant le service du soutien administratif;
- 1 membres du personnel assurant le service du soutien manuel;
- 2 membres du personnel assurant le service de surveillance des élèves;

- 5 membres du personnel du service des ressources éducatives du Centre de services scolaire assurant des services complémentaires de rôle-conseil en développement du langage, en psychoéducation, en orthophonie, en psychologie et en ergothérapie à temps partagé avec d'autres écoles en fonction des priorités établies par le centre de services scolaire.
- 1 membre du personnel assurant la direction de l'école à temps partagé avec un autre établissement dans une municipalité limitrophe.

Une école de de quartier à caractère alternatif, c'est véhiculer des **valeurs et des pratiques pédagogiques** issues des **milieux alternatifs** et mettre en œuvre celles reconnues au **service de la réussite éducative** et s'inscrivant en **conformité avec le Régime pédagogique et la Loi sur l'Instruction publique.**

¹ L'école ne bénéficie pas d'une dérogation au Régime pédagogique permettant l'identification de l'établissement comme un établissement comportant un projet pédagogique particulier.

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Le contexte socioéconomique des familles occupant le territoire et ses répercussions sur le plan de l'éducation des élèves fait en sorte que les partenaires sont nécessaires et bienvenus pour soutenir l'équipe-école à agir dans la réponse aux besoins particuliers des élèves et de leur famille.

Les partenaires de l'école :

Des partenaires financiers

- La Fondation Tremblant
- La municipalité de La Minerve
- La Caisse Desjardins de la Rouge
- Le Grand Défi Pierre Lavoie

Des partenaires communautaires

- Le Club des Petits Déjeuners
- La Maison des Jeunes de La Minerve
- La bibliothèque municipale
- Nourrir un bedon à la fois
- Habillons un enfant
- Paroisse de Notre-Dame-de-La Rouge

Des partenaires de santé et de services sociaux

- CISSS des Laurentides
- CRDP Le Florès
- CRDP Le Bouclier
- Protection de la Jeunesse des Laurentides
- Sûreté du Québec

- Centre de pédiatrie sociale Cœur des Laurentides
- CASO Laurentides : services en orthophonie
- École de la vue : dépistage visuel
- Éducation à la sexualité Escouade pour l'enfance
- Groupe JAD et Tangage Laurentides : prévention des dépendances

Des partenaires lors des transitions scolaires

- Le CPE L'Antre-Temps, de Labelle
- L'école secondaire Curé-Mercure (CSS Laurentides)
- Le Centre de formation professionnelle des Sommets (CSS Laurentides)
- Le centre de formation générale adulte des Cimes (CSS Laurentides)
- Le Centre collégial de Mont-Tremblant, *L'école des grands*

L'Indice de milieu socio-économique (IMSE) 10 est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (cette variable représente les deux tiers du poids de l'indice) et de la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (cette variable représente le tiers du poids de l'indice). Ainsi, le rang 1 regroupe les écoles accueillant principalement des élèves provenant de milieux plus favorisés et le rang 10 regroupe les écoles qui accueillent principalement des élèves provenant de milieux plus défavorisés.

L'indice du seuil de faible revenu: 14,2 sont des limites de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu après impôt à l'achat de nécessités comme la nourriture, le logement et l'habillement qu'une famille moyenne. À titre de référence, l'indice du SFR est porté à 14,6 pour le Québec.

Le statut familial des élèves : 7,2% des familles de l'aire de desserte de l'école sont des familles monoparentales. À titre de référence, le Québec comporte 16,8% de familles monoparentales.

ENVIRONNEMENT INTERNE

Caractéristiques des élèves liés à la réussite éducative :

Le pourcentage d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage: 28% des élèves de l'école présentent des besoins particuliers nécessitant l'élaboration d'un plan d'intervention permettant la poursuite de leurs apprentissages et de leur développement personnel à l'école.

Les **taux de réussite aux épreuves obligatoires en 4e et en 6e année** du primaire pour l'année 2022-2023 et la proportion d'élèves qui **obtiennent entre 70% et 100%** :

Voici les taux de réussite des élèves aux épreuves obligatoires de 4^{ème} et de 6^{ème} année du primaire pour l'année 2022-2023. Un taux de réussite se traduit par la proportion d'élèves ayant obtenu plus de 60% aux épreuves ministérielles. Une réussite hors de la zone de risque se traduit par un résultat supérieur à 70%. Le PEVR 2023-2027 établit aussi des cibles afin d'augmenter le nombre d'élèves hors de la zone de risque, situant cette cible à 74%.

Bien que les résultats des élèves de l'école se situent au-delà de ceux des élèves du CSS globalement, témoignant de pratiques gagnantes mises en place dans le cadre du projet éducatif précédent, l'équipe-école souhaite poursuivre les travaux dans un souci d'amélioration continue. L'analyse des données prend plus de sens quand on analyse les résultats sur plusieurs années, compte tenu des cohortes variables et parfois peu nombreuses.

Matière	Niveau	Taux de réussite à l'épreuve (60% et plus)		Proportion d'élèves ayant obtenu entre 70% et 100% à l'épreuve (PEVR) et entre 74% à 100% (autres compétences)	
		ÉCOLE	CSS	ÉCOLE	CSS
FRANÇAIS 4^{ÈME}					
Lecture (PEVR)	2021-2022	100	X	66,7	X
	2022-2023	100	74,7	77,8	55,9
Écriture	2021-2022	73,3	X	26,7	X
	2022-2023	88,9	82,2	66,7	57,1
FRANÇAIS 6^{ÈME}					
Lecture	2021-2022	100	X	50,0	X
	2022-2023	88,9	88,1	77,8	69,4
Écriture	2021-2022	100	X	50,0	X
	2022-2023	88,9	85,7	55,6	63,6
MATHÉMATIQUE 6^{ÈME}					
Résoudre (PEVR)	2021-2022	100	X	50,0	X
	2022-2023	88,9	87,0	77,8	72,1
Raisonnement	2021-2022	66,7	X	66,7	X
	2022-2023	88,9	84,8	77,8	74,4

Les caractéristiques des relations entre l'école et la famille

Considérant les besoins particuliers rencontrés par une proportion des élèves de l'école, la collaboration entre l'école et la famille devient incontournable pour soutenir la réussite des élèves. Le projet éducatif 2023-2027 se situant en contexte post-pandémique, diverses actions seront entreprises par l'équipe-école afin de réaffirmer l'importance de la collaboration et de l'implication des parents dans la vie scolaire de leur enfant, de par le caractère alternatif de l'école.

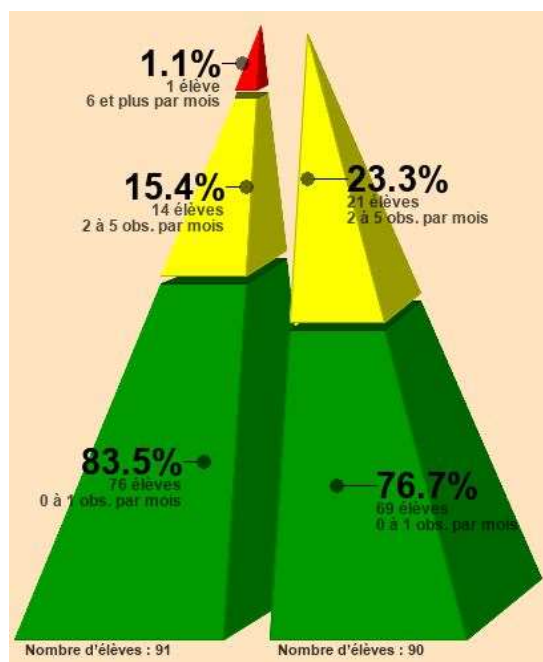
La collaboration : En tant que parent, collaborer avec l'équipe-école, c'est contribuer à mettre en place les meilleures conditions pour la réussite et le bien-être de son enfant, à la hauteur de ses capacités. C'est notamment être présent et participer activement aux rencontres avec les enseignants. Pour nommer quelques exemples, collaborer, c'est tenir l'école informée quant aux raisons des absences ou quant aux suivis en cours avec les professionnels à l'extérieur de l'école. Ça se traduit également par le suivi à effectuer du plan de travail ou des leçons. C'est répondre aux divers sondages transmis qui servent à mieux orienter les décisions de l'école.

L'implication : À l'école La Relève, s'impliquer prend tout son sens avec le caractère alternatif de l'école. C'est agir à titre de parent co-éducateur et contribuer par l'accompagnement des élèves et les enseignantes pendant les périodes de projets. Ça peut représenter l'animation d'ateliers lors des arrêts pédagogiques mensuels, être présent à des moments établis avec l'enseignante pour soutenir les apprentissages ou dans la préparation des événements collectifs de mi et de fin d'année. S'impliquer en tant que parent, c'est aussi être actif dans des comités dont les actions ne sont pas en lien direct avec la classe : faire partie de l'organisme de participation des parents, du conseil d'établissement, participer à l'assemblée générale annuelle des parents, soutenir les autres parents par des moyens de communication en sont des exemples.

Le sentiment de sécurité des élèves à l'école

Lorsque questionnés par voie de sondage quant au sentiment de sécurité que les parents et leur enfant accordaient au milieu scolaire, 29 répondants pour 56 familles ont participé au sondage pour l'ensemble de leur famille. Les résultats au sondage témoignent que dans une grande majorité, les parents sont au fait des mesures mises en place pour contrer la violence et l'intimidation, que les élèves se sentent en sécurité à l'école et que le sentiment est partagé par les parents. L'opinion est aussi partagée par les élèves de 6^{ème} année ayant été appelés à répondre au sondage. L'équipe-école a toutefois à cœur de rehausser ce sentiment de sécurité afin que l'école La Relève soit un milieu éducatif qui souhaite être exempt de violence et d'intimidation.

Le nombre d'événements comportementaux mineurs et majeurs répertoriés au Baromètre comportemental



Le schéma montre la pyramide *comportementale* des événements mineurs et majeurs documentés pour les années 2021-2022 (gauche) et 2022-2023 (droite). Lorsqu'on associe ces données au nombre d'événements majeurs consignés dans le tableau plus bas, on comprend que les événements majeurs documentés sont identifiés à une minorité d'élèves, voir à une répétition des mêmes élèves.

Les membres du comité *Veille* ont réalisé le bilan des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence en janvier 2023. Les vulnérabilités identifiées au Baromètre comportemental se traduisent principalement par une difficulté de l'élève à formuler les mots pour exprimer ses besoins pour les plus jeunes et à utiliser les stratégies connues et éviter la réponse impulsive ou la vengeance (se faire justice soi-même) pour les plus vieux. Il a été identifié que la fréquence de ces gestes était plus élevée en contexte déstructuré, aux récréations et aux diners, par exemple ou en période de suppléance. Les transitions dans certains contextes d'apprentissages représentent une zone de risque : pendant le transport en

autobus. Pour les élèves du deuxième et du troisième cycle, il s'agit davantage de gestes et / ou de paroles de violence verbale ou non-verbale dans le but d'obtenir du pouvoir et du contrôle. Ces comportements s'observent entre eux et auprès des adultes. Il a été convenu que la complexité de certains cas nécessitait un arrimage avec les partenaires externes et les familles.

L'équipe-école accorde une importance marquée à une utilisation rigoureuse de l'outil *Le Baromètre comportemental*. Qu'il s'agisse d'une intention d'obtenir un portrait réel des vulnérabilités dans l'école afin d'orienter des choix de plans de leçons comportementales, ou pour ajuster de façon régulière le déploiement des services complémentaires offerts à l'école. Le Baromètre comportemental permet à la direction et à l'équipe Soutenir d'exercer une veille stratégique et un leadership dans le déploiement des services et d'assurer un accompagnement auprès du personnel et des élèves concernés.

2021-2022 : 42 événements majeurs répertoriés (69% des événements majeurs attribués à des garçons, 31% à des filles)									
Causer des blessures intentionnellement	Humilier et rabaisser les autres	Sortir des limites sans permission	Faire des graffitis dans les lieux publics	Lancer des objets avec l'intention de blesser	Émettre des commentaires racistes, sexistes, etc.	Langage grossier	Vole les objets d'autrui	Menacer de blesser ou d'endommager	Se bagarrer
1	2	2	3	3	4	5	6	7	9
2022-2023 : 32 événements majeurs répertoriés (78% des événements majeurs attribués à des garçons, 22% à des filles)									
Voler les objets d'autrui	Mordre	Cracher sur les autres	Menacer de blesser ou d'endommager	Pincer les autres	Causer des blessures intentionnellement	Sortir des limites sans permission	Humilier et rabaisser les autres	Lancer des objets avec l'intention de blesser	Se bagarrer
1	1	2	2	2	3	3	4	6	8

Les caractéristiques des relations entre le personnel et les élèves et les pratiques d'encadrement

Depuis 2018-2019, les membres de l'équipe-école adhèrent au programme de soutien au comportement positif afin de réduire le nombre d'écarts de conduite des élèves.

Le SCP propose la mise en place d'un système de soutien sur le plan de la gestion des comportements afin de créer un milieu propice à l'apprentissage. Le système préconise l'adoption d'une approche à l'échelle de l'école tout entière dans laquelle on prend les devants en matière de discipline. On se fonde sur l'idée que les comportements attendus en classe et hors classe doivent être définis précisément, enseignés explicitement et être reconnus lors de leur manifestation. De plus, un continuum d'interventions est défini afin d'agir rapidement et efficacement auprès des problématiques comportementales et de soutenir l'adoption des comportements préalablement enseignés. Le système encourage chaque école à déterminer ses propres besoins en relevant et en analysant de façon systématique des données sur les problèmes comportementaux vécus et en faisant en sorte que le personnel travaille en équipe pour élaborer une approche cohérente et positive de la discipline dans l'école.²Plus spécifiquement, le système SCP implique la mise en œuvre de dix composantes suivantes :

- *L'engagement formel du personnel scolaire (enseignants et directions)*
- *La création d'une équipe SCP et l'autoévaluation des mesures mises en place*
- *L'identification des valeurs*
- *Les attentes comportementales*
- *L'enseignement explicite des attentes comportementales*
- *L'élaboration d'un système de renforcement*
- *Un continuum d'interventions ciblant les différentes problématiques comportementales*
- *La compilation et l'analyse des données comportementales*
- *La fonction des comportements*
- *La présence d'un coach SCP*

Une seule personne assurant le poste de direction à temps partagé avec un autre établissement, la clarté des protocoles d'intervention individualisée auprès des élèves présentant des besoins particuliers devient incontournable. Que ces protocoles fassent l'objet d'une compréhension partagée par tous les membres du personnel ayant une responsabilité auprès de ces élèves est également nécessaire. Le recours à la grille de prévention active par le service de psychoéducation pour des élèves ciblés facilite une compréhension commune entre l'école, la famille et les partenaires pour l'application des interventions.

Le maintien des calendriers des rencontres d'organisation des services vient appuyer l'efficacité de l'école : les rencontres *Veille, Soutenir (volet apprentissage, volet comportemental)*, les rencontres *multi entre l'enseignante, la direction, la TES et l'orthopédagogue* et les rencontres-cycles *entre les enseignants*.

² <https://scp-pbis.com/presentation-du-systeme-scp/>, date de consultation 2023

Les pratiques éducatives

L'enseignement explicite : Parmi les pratiques pédagogiques reconnues efficaces, l'enseignement explicite fait partie de celles-ci. 6 enseignantes, spécialistes et/ou orthopédagogue ont réussi la formation continue portant sur l'enseignement efficace offert par la TÉLUQ sur une possibilité de 12. La formation soit en 2021-2022 ou en 2022-2023.

Activités techno pédagogiques : L'école bénéficie du partenariat pédagogique avec *École en réseau* permettant le l'ouverture des classes aux autres classes, l'augmentation des interactions entre les classes d'écoles diverses par le biais du numérique pour favoriser les apprentissages et le développement des compétences numériques.

L'apprentissage en plein-air : Bénéficiant de l'accès de plusieurs installations à distance de marche favorisant le déroulement de certaines leçons d'éducation physique ou d'autres disciplines en plein-air ou en installation hors de la salle polyvalente servant de gymnase, l'équipe-école croit aux bienfaits sur l'élève que d'augmenter la fréquence des leçons dispensées en plein-air. L'accès à la piscine municipale de Labelle, l'accès aux installations extérieures municipales telles que la patinoire et les sentiers pédestres, de ski de fond et de randonnée, en sont des exemples.

Une **classe extérieure** permet également aux enseignants d'y planifier certaines leçons à toutes les saisons.

Le décroïsonnement: Plusieurs fois par cycle, selon la progression des élèves et l'harmonisation du service du soutien à l'apprentissage, les groupes sont *décroïsonnés* de leur groupe-classe afin de vivre l'expérience des **ateliers de lecture et d'écriture**. Les sous-groupes sont formés en fonction de leurs besoins. Fait à noter, les élèves sont regroupés malgré les niveaux scolaires différents. Ce décroïsonnement permet une autre opportunité de formation de sous-groupes pour mieux répondre aux besoins spécifiques des élèves. L'élève est donc par le fait même exposé à des stratégies d'enseignement de d'autres membres de l'équipe-école. Le préscolaire 4 et 5 ans procède aussi à des décroïsonnements par le biais des **activités méli-mélo** et du déploiement général des contenus du programme.

Les échanges de matières : Les échanges de matières permettent aux élèves de vivre des apprentissages avec plus d'une enseignante de l'équipe-école. Pour les enseignantes, c'est une occasion d'exercer leur leadership pédagogique, mais aussi de connaître tous les élèves de l'école, avant et après leur passage dans leur classe.

Pédagogie par projets : Chaque élève réalise des projets en fonction de ses intérêts personnels et en fait une présentation à la classe. Les parents sont invités à être actifs auprès des élèves dans leur démarche.

Les réveille-matin : la surveillance du matin est une période organisée et animée à l'école par une activité-école de 15 minutes. Cet accueil permet à l'élève d'être accueilli positivement dans son milieu.

L'entraide : L'entraide se vit de différentes façons à l'école et ce, depuis plusieurs années. Qu'il s'agisse de choix de privilèges individuels d'élèves d'apporter son aide à un groupe, de pairage entre les plus jeunes et les plus vieux pour des activités de lecture ou de soutien dans les transitions au préscolaire, en contexte des responsabilités de classe des élèves.

Les arrêts pédagogiques : 10 demi-journées par année, les élèves ont l'occasion d'être animés par les parents dans des activités visant le développement de leur créativité, de leur motricité, de leur connaissance de soi et du monde du travail

Les collectifs : De façon bi-annuelle, les élèves de groupes-classes différents sont jumelés et réalisent une création collective, mettant à profit leurs compétences développées en classe et dans le cadre de leurs projets.

Les services d'aide à l'apprentissage offerts aux élèves

À l'école, une importance est accordée au travail de collaboration entre la gestion des apprentissages en classe, le service de co-enseignement et celui d'orthopédagogie de sorte de répondre aux besoins des élèves et d'augmenter la réussite.

Un modèle de réponse à l'intervention pour les apprentissages dits en trois niveaux est présent : l'enseignement à la classe, l'enseignement par la titulaire à des élèves ciblés en sous-groupe et/ou en réinvestissement de façon individuelle et le co-enseignement et l'orthopédagogie pour les élèves résistant aux interventions pédagogiques de premier et de second niveau. Ainsi, différents moyens de soutien pédagogique de niveau 1, 2 et 3 sont mis en place à l'école. Dans le cadre du prochain *Plan de mise en œuvre*, l'équipe souhaitera harmoniser des pratiques de niveau 1 en verticalité afin de contribuer à la réussite des élèves.

Mesures de prévention et de dépistage : Différents outils de dépistage tant au préscolaire qu'au primaire permettent l'organisation des services d'aide à l'apprentissage dès le préscolaire tels que Dépistôt, la Forêt et le Sentier de l'alphabet. En début et en cours d'année scolaire, chaque enseignante procède à des entretiens de lecture et réalise le portrait de sa classe, situe ses élèves dans leurs besoins.

Organiser les services complémentaires d'apprentissage dans une perspective de continuité entre le service d'enseignement, le service d'orthopédagogie et celui du co-enseignement fait partie d'un travail de compréhension, d'ajustement et de promotion annuels de sorte d'obtenir une vision alignée à l'intérieur d'un cycle et entre les cycles dans un contexte de mouvement de personnel. Ce travail s'exerce dans une volonté de collégialité entre tous les membres du personnel, la direction et l'équipe de conseillers pédagogiques du service des ressources éducatives.

Afin de miser sur les pratiques reconnues efficaces et porteuses de plus grandes réussites, il sera gagnant de documenter les types de services octroyés aux élèves et leur fréquence et d'en monitorer les résultats obtenus dans le cadre des rencontres mensuelles *Soutenir* et dans le cadre de rencontres-cycle ou de rencontres individuelles afin de permettre l'ajustement des pratiques de façon régulière.

Les pratiques évaluatives :

Outre les pratiques d'évaluation en vigueur dans l'ensemble des écoles, **certaines pratiques évaluatives sont mises à l'avant-plan par le caractère alternatif de l'école**. L'enseignante peut utiliser des traces supplémentaires pour porter son jugement professionnel dans le cadre de la **réalisation de projets** des élèves et en contexte de présentation. Un **portfolio** des apprentissages des élèves vient aussi étayer le degré de développement des compétences de l'élève. Le recours à l'entrevue orale est aussi une trace permettant à l'enseignante de statuer du portrait de ses élèves.

Le **bulletin unique** témoigne du degré de compétences des élèves. Des **commentaires personnalisés** viennent préciser le cheminement de l'élève.

L'équipe-école procédera à la révision des **normes et modalités d'évaluation** afin vérifier la faisabilité d'inclure d'autres éléments reliés à l'évaluation faisant partie de la pédagogie alternative, dans le respect des encadrements en vigueur.

VISION

L'école La Relève, forte de la **collaboration des parents et des partenaires**, est un **milieu éducatif animé** dans lequel chaque acteur agit en **respect** et en **complémentarité** afin de contribuer au **développement du plein potentiel de chaque élève** dans une **approche individualisée inclusive** et à **caractère alternatif** afin d'assurer la **réussite éducative de tous ses élèves**.

Définition de la réussite

La réussite éducative couvre les trois grands vecteurs de la mission de l'école québécoise: instruire, socialiser, qualifier. Elle englobe la réussite scolaire, mais va au-delà de la diplomation et de la qualification en tenant compte de tout le potentiel de la personne dans ses dimensions intellectuelles, cognitives, affectives, sociales et physiques, et ce, dès le plus jeune âge.
POLITIQUE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE LE PLAISIR D'APPRENDRE, LA CHANCE DE RÉUSSIR, MEQ 2017

VALEURS ET MANIFESTATIONS

LA BIENVEILLANCE

Faire preuve de bienveillance, c'est mettre en place des stratégies permettant un accueil réussi de l'élève et de sa famille à l'école, dans le respect de leur bagage. C'est développer des liens significatifs. C'est sécuriser, apaiser et souhaiter vouloir répondre à tous leurs besoins à travers leurs différences et leur rythme. C'est reconnaître et miser sur les forces de chacun, élèves et membres de l'équipe-école et croire en la réussite. Être bienveillant, c'est agir avec présence en tout temps.

LE RESPECT

Agir avec respect, c'est montrer de l'ouverture et de l'accueil en regard de la différence de l'autre. C'est souhaiter vouloir comprendre les différents points de vue lorsque placé dans une situation demandant une recherche de solutions.

LA COLLABORATION

Collaborer avec tous les acteurs impliqués, c'est agir en interdépendance, dans le respect des rôles et des responsabilités de chacun. C'est reconnaître l'expertise de chacun et y avoir recours pour la réussite et le bien-être des élèves.

ENJEU 1 : Un environnement favorisant la réussite de tous les élèves

Orientation : Accroître les compétences en littératie de tous les élèves.

Objectif 1

D'ici juin 2027, augmenter de 15% le taux des élèves qui se retrouvent dans la zone sans risque dans la compétence LIRE (22-23 : 55,7% 39/70) (2027 : 70,7% = 51/73 +12 élèves)

INDICATEURS

1. Taux de réussite des garçons se situant dans la zone « sans risque » en lecture.
2. Taux de réussite des élèves HDAA se situant dans la zone sans risque en lecture
3. Proportion des élèves qui obtiennent entre 74% et 100% à l'épreuve unique de **lecture 4^{ème} année** (PEVR)
4. Pourcentage d'élèves se situant dans la zone sans risque en français (PEVR)

CIBLES VISÉES

- 22-23 : 14/33 = 42,4%
Cible suggérée : 57,4% 20/35
+6 garçons
- 22-23 : 8/29 = 27,6%
Cible suggérée : 48,0% 12/25
+4 élèves
- 22-23 : 14/18 = 77,8%
Cible PEVR : 80,0% 10/13
+3 élèves
- 22-23 : 42/70 = 60,00
Cible PEVR : 79,7% 58/73
+16 élèves

Objectif 2

Objectif 1.2 D'ici juin 2027, augmenter de 15% le taux des élèves qui se retrouvent dans la zone sans risque dans la compétence ÉCRIRE (22-23 : 48,6% 34/70) (2027 : 46/73+12 élèves)

INDICATEURS

1. Taux de réussite des garçons se situant dans la **zone « sans risque » en écriture**.
2. Taux de réussite des élèves HDAA en classe ordinaire se situant **dans la zone sans risque en écriture**
3. Proportion des élèves qui obtiennent entre 74% et 100% à l'épreuve unique de **écriture, 6^{ème} année**
4. Pourcentage d'élèves se situant dans la zone sans risque en français.

CIBLES VISÉES

- 22-23 : 11/33 = 33,3%
Cible suggérée : 48,3% 17/35
+6 garçons
- 22-23 : 7/29 = 24,1%
Cible suggérée : 40,7% 10/25
+ 3 élèves
- 22-23 : 3/6 = 50,0%
Cible suggérée : 60,0% 9/16
+3 élèves
- 22-23 : 42/70 = 60,00
Cible PEVR : 79,7% 58/73
(+16 élèves)

ENJEU 2

Un environnement favorisant le bien-être de chacun.

Orientation : Accroître l'efficacité de l'école.

Objectif 1 D'ici juin 2027, augmenter le sentiment de sécurité des élèves et du personnel par des processus faisant l'objet d'une compréhension commune et partagée par tous.	
INDICATEURS <ol style="list-style-type: none"> Régulation des moyens retenus au plan de lutte contre la violence et l'intimidation Sondage annuel de satisfaction du personnel en lien avec la compréhension commune et partagée de l'équipe au regard des rôles et responsabilités des intervenants agissant dans l'école quant aux services d'apprentissage Sondage annuel de satisfaction du personnel en lien avec la compréhension commune et partagée de l'équipe au regard des rôles et responsabilités des intervenants agissant dans l'école quant aux interventions de nature comportementale. Sondage annuel de satisfaction du personnel au regard de la cohésion dans l'application des processus d'intervention. 	CIBLES VISÉES <ul style="list-style-type: none"> 100% des moyens seront mis en place 85% 85% 85%

Objectif 2 D'ici juin 2027, rendre optimal le caractère alternatif de l'école au service de la réussite éducative et du bien-être de la communauté éducative.	
INDICATEURS <ol style="list-style-type: none"> L'harmonisation des arrêts pédagogiques en conformité avec les encadrements légaux et la visée pédagogique de ce type d'activité L'application des normes et modalités d'évaluation dans l'école L'harmonisation des projets des élèves en fonction de la planification verticale quant à la forme des présentations. Un contenu de projet selon l'objectif pédagogique ciblé par l'enseignant La pérennité de l'organisme de participation des parents permettant un maintien de l'implication des parents à l'école par la co-éducation 	CIBLES VISÉES <ul style="list-style-type: none"> Réalisation de la planification annuelle Application des normes et modalités d'évaluation Réalisation de la planification Réalisation de la planification 100% des moyens sont mis en place